

Fiche signalétique

Date d'émission : 22-oct.-2011

Date de révision : 29-avr.-2014

Version 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Inter-Mix 90 Hybrid Panel Bonder (8422/8423) Resin
MSDS # IES-8422R-CA-FR
Utilisation recommandée Structurel à base de résine adhésive (utilisation avec le durcisseur).

Autres informations

Product #8422 and #8423.

Adresse du fournisseur

International Epoxies & Sealers
30241 Commerce Drive
San Antonio, FL 33576

Téléphone de l'entreprise 1-800-451-7206
Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

Aspect Liquide visqueux noir **État physique** Liquide. **Odeur** Non déterminé

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.
Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
Ne pas goûter ou ingérer.

Effets chroniques

Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

Symptômes

Les symptômes de l'inhalation de la toux, les éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement, nez et gorge douleur. Les symptômes de contact avec les yeux peuvent inclure rougeur, gonflement, douleur, larmoiement, vision floue ou trouble. Peut provoquer des cloques et des plaies. Des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Troubles médicaux aggravés

Aucun connu.

Danger pour l'environnement

Consulter la Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	25068-38-6	30-60
1,4-bis((2,3-epoxypropoxy)methyl)cyclohexane	14228-73-0	7-13
Fused Silica	60676-86-0	1-10
Synthetic Amorphous Silica	67762-90-7	1-10
Glass Beads	65997-17-3	1-5
(3-Glycidylloxypropyl)trimethoxysilane	2530-83-8	0.5-1.5
Stoddard solvent	8052-41-3	0.1-1.0
Carbon Black	1333-86-4	0.1-1.0

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Give two glasses of water. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	> 219 °F / > 104 °C
Méthode	CF (vase clos)
Agents extincteurs appropriés	Utiliser les extincteurs de classe B des agents d'extinction. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau peut être inefficace.
<u>Données sur les risques d'explosion</u>	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.
Précautions environnementales	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Travailler autour des bords de la marée vers l'intérieur, couvrir avec de la bentonite, de la vermiculite ou un matériau absorbant inorganique disponible dans le commerce. Mélanger en absorbant en quantité suffisante jusqu'à ce qu'il semble sec. Recueillir autant de la matière déversée que possible. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Les déversements et les rejets doivent être signalés aux autorités fédérales et/ou local. Voir la section 15.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire	Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver à fond après manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Purger soigneusement toute pression interne avant de retirer la fermeture. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer la poussière créée par la coupe, le ponçage, le meulage ou l'usinage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Component	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - Newfoundland & Labrador - Occupational Exposure Limits - Ceilings
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (80)/(% SiO ₂) mg/m ³ TWA TWA: 20 mppcf	-	-	-	-	-	-
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	TWA: 1 fiber/cm ³ respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4- mm objective], using phase- contrast illumination TWA: 5 mg/m ³ inhalable fraction	-	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 1 fibre/cm ³	TWA: 1 fibre/cm ³ TWA: 5 mg/m ³	-	-	-

Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	-	-	-
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 525 mg/m ³	IDLH: 20000 mg/m ³ Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 350 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m ³	TWA: 290 mg/m ³ STEL: 580 mg/m ³	-	-	-

Mesures d'ingénierie Utilisez une aspiration locale ou d'un système de ventilation générale de dilution.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection de la peau et du corps Consulter le fabricant de gants pour le matériau de gant le plus approprié. Utilisez la protection du corps adaptée à la tâche. Nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection adéquate de la peau.

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de protection ouvertes.
Protection respiratoire Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Non déterminé
Aspect	Liquide visqueux noir	Couleur	Non déterminé
Seuil Olfactif	Non déterminé		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Not applicable	
Point de fusion/point de congélation	Not applicable	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	>= 35 °C / 95 °F	
Point d'éclair	> 104 °C / > 219 °F	CF (vase clos)
Taux d'évaporation	< 1	(butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	n/a-liquid	
Limites d'inflammabilité supérieure	No data available	
Limite inférieure d'inflammabilité	No data available	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	(1=Eau)
Pression de vapeur	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Négligeable	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	No data available	
Température d'auto-inflammation	No data available	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	>400 centistokes	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés oxydantes	Non déterminé	
VOC Content	No data available	

Densité 9.9 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Aldéhydes.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit .

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Ne pas goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	= 11400 mg/kg (Rat)	20000 mg/kg (rabbit)	
(3- Glycidyloxypropyl)trimethoxysilane	= 22600 µL/kg (Rat)	= 3970 µL/kg (Rabbit)	
Carbon Black	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	

Toxicité chronique

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Fused Silica		Group 3		
Glass Beads		Group 3		
Carbon Black	A3	Group 2B		X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Peut induire des anomalies génétiques.

Effets sur les organes cibles Aucun connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Carbon Black			5600: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG
Polluant marin Cette substance satisfait la définition de polluant marin

TMD Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

DSL Inscrit(e)
EINECS Inscrit(e)
AICS Inscrit(e)

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	Present	X				Present	X	Present	X	X
1,4-bis((2,3-epoxypropoxy)methyl)cyclohexane	Present	X		Present		Present	X	Present	X	X
Fused Silica	Present	X		Present	Present	Present	X	Present	X	X
Synthetic Amorphous Silica	Present	X				Present	X	Present	X	X
Glass Beads	Present	X		Present		Present	X	Present	X	X
(3-Glycidioxypropyl)trimethoxy silane	Present	X		Present		Present	X	Present	X	X
Stoddard solvent	Present	X		Present		Present	X	Present	X	X
Carbon Black	Present	X		Present	Present	Present	X	Present	X	X

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Carbon Black	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
Fused Silica	X	X	
Carbon Black	X	X	X
Stoddard solvent	X	X	X

Règlements internationaux

Nom chimique	Cancérogénicité	Limites d'exposition
Fused Silica		Mexico: TWA 0.1 mg/m ³ Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: TWA 3 mg/m ³

Stoddard solvent		Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 523 mg/m ³ Mexico: STEL 200 ppm Mexico: STEL 1050 mg/m ³
Carbon Black		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³

CANADA

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques



Canadian Provincial OEL

Component	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Designated Substances	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - TWAs
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	-	-	-	-	-	5 mg/m ³ TWA 1 fibre/cm ³ TWA
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	100 ppm TWA 572 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	3.5 mg/m ³ TWA

Component	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Designated Substances	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Substances with Reproductive Critical Effects	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - TWAs
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	-	-	-	-	-	-	-	1 fibre/cm ³ TWA 5 mg/m ³ TWA
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	-	-	290 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	IARC Category 2B - Possible Human Carcinogen	IARC Category 2B - Possible Human Carcinogen	-	-	-	-	-	3 mg/m ³ TWA

Component	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Manitoba - Occupational Exposure Limits - TWAs
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	100 ppm TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	A3 Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	-	-	-	3 mg/m ³ TWA

Component	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - New Brunswick - Occupational Exposure Limits - TWAs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA

Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	100 ppm TWA 525 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-	3.5 mg/m ³ TWA

Component	Canada - Newfoundland & Labrador - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Canada - Newfoundland & Labrador - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Newfoundland & Labrador - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Newfoundland & Labrador - Occupational Exposure Limits - TWAs	Canada - Northwest Territories - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Northwest Territories - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Northwest Territories - Occupational Exposure Limits - TWAs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA 0.3 mg/m ³ TWA
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	100 ppm TWA	-	125 ppm STEL 720 mg/m ³ STEL	100 ppm TWA 575 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	-	-	-	3 mg/m ³ TWA	-	7 mg/m ³ STEL	3.5 mg/m ³ TWA

Component	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Nova Scotia - Occupational Exposure Limits - TWAs	Canada - Nunavut - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Nunavut - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Nunavut - Occupational Exposure Limits - TWAs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA 0.3 mg/m ³ TWA
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	100 ppm TWA	-	125 ppm STEL 720 mg/m ³ STEL	100 ppm TWA 575 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	A3 Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	-	-	-	-	3 mg/m ³ TWA	-	7 mg/m ³ STEL	3.5 mg/m ³ TWA

Component	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - Designated Substances	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - TWAs	Canada - Prince Edward Island - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Prince Edward Island - Occupational Exposure Limits - TWAs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA	-	-
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	-	-	-	-	1 fibre/cm ³ TWA 5 mg/m ³ TWA	-	-
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	525 mg/m ³ TWA	-	100 ppm TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	-	-	-	-	3 mg/m ³ TWA	-	3 mg/m ³ TWA

Component	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - Skin Designations	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - Substances Whose Exposure Should Be Controlled	Canada - Quebec - Occupational Exposure Limits - TWA EVs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA EV
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	-	-	-	-	-	-	10 mg/m ³ TWA EV
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	-	100 ppm TWA EV 525 mg/m ³ TWA EV
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	-	-	-	-	-	-	3.5 mg/m ³ TWA EV

Component	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - Designated Chemical Substances	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - Notifiable Chemical and Biological Substances	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - Skin Designations	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Saskatchewan - Occupational Exposure Limits - TWAs	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - Carcinogens	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - Maximum Acceptable Body Burdens	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - Simple Asphyxiants	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - Skin Notations	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - STELs	Canada - Yukon - Occupational Exposure Limits - TWAs
Fused Silica 60676-86-0 (1-10)	-	-	-	-	-	0.1 mg/m ³ TWA	-	-	-	-	-	300 particle/mL TWA
Glass Beads 65997-17-3 (1-5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 mppcf TWA 10 mg/m ³ TWA
Stoddard solvent 8052-41-3 (0.1-1.0)	-	-	-	-	125 ppm STEL	100 ppm TWA	-	-	-	-	150 ppm STEL 720 mg/m ³ STEL	100 ppm TWA 575 mg/m ³ TWA
Carbon Black 1333-86-4 (0.1-1.0)	-	-	-	-	7 mg/m ³ STEL	3.5 mg/m ³ TWA	-	-	-	-	7 mg/m ³ STEL	3.5 mg/m ³ TWA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Stabilité 0	Dangers particuliers Aucun
HMIS	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle -

Date d'émission : 22-oct.-2011
 Date de révision : 29-avr.-2014
 Note de révision : nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique